



Artetpassionsaintejulie.com

Date : 5, 6 et 7 août 2022

Endroit : École secondaire du Grand-Coteau, 2020 rue Borduas à Sainte-Julie

Inscription par courriel ou par la poste au plus tard le 31 janvier 2022 :

15\$ au moment de l'inscription incluant le formulaire d'inscription et votre dossier complet, incluant votre CV et démarche artistique ainsi que 5 à 7 photos de vos œuvres récentes.

- **Par courriel** - virement INTERAC **au plus tard** le 30 avril 2022 à l'adresse courriel suivante : symposiumstejulie@gmail.com Pour la réponse à la question de sécurité, veuillez indiquer **Symposium**.
- **Par la poste**, établir le chèque à l'ordre de « *Symposium Art et Passion de Sainte-Julie* » et faire parvenir à l'adresse suivante :
Symposium Art et Passion de Sainte-Julie
Service des loisirs de la Ville de Sainte-Julie,
1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, J3E 2M1

Si vous êtes sélectionnés - Paiement : 250\$

- **Par courriel** - virement INTERAC **au plus tard** le 30 avril 2022 à l'adresse courriel suivante : symposiumstejulie@gmail.com Pour la réponse à la question de sécurité, veuillez indiquer **Symposium**.
- **Par la poste**, établir le chèque daté du 30 avril 2022 à l'ordre de « *Symposium Art et Passion de Sainte-Julie* » et faire parvenir à l'adresse suivante :
Symposium Art et Passion de Sainte-Julie
Service des loisirs de la Ville de Sainte-Julie,
1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, J3E 2M1
****L'acceptation de votre participation sera complétée lorsque votre paiement sera effectué.
Le Symposium Art & Passion de Ste-Julie ne peut être tenu responsable si le virement Interac
Ne s'effectue pas correctement.*
- **Modalités en cas d'annulation de votre part :**
Jusqu'au 15 juin 2022 – 100% remboursable
Du 16 juin au 15 juillet 2022 – 50% non-remboursable
Du 16 juillet au 5 août 2022 – 100% non-remboursable
***** Advenant le cas de fermeture ou confinement selon les règles sanitaires, vous serez Remboursé en totalité.**

Pour toute information, prière de vous référer à notre site web et de communiquer avec nous par courriel comme indiqué ci-dessous :

Site web : <https://artetpassionsaintejulie.com/>

Adresse électronique : symposiumstejulie@gmail.com

INSTALLATION

- L'installation doit se faire le **vendredi dès 8h** et doit être terminée pour 12 h.
- Le démontage se fera le dimanche **SEULEMENT** à compter de 16 h 00 et doit être terminé pour 17 h 00.

CHAPITEAUX - **NOUS AVISER DE VOTRE CHOIX SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION.**

- Les chapiteaux de 20' X 20' X 8' hauteur seront disponibles à partager par 2 artistes.
- Les chapiteaux de 20' X 10' X 8' hauteur en solo. (*principe du premier arrivé selon disponibilité*)

VOTRE MATÉRIEL

- Les artistes en art visuel doivent prévoir tout leur équipement d'installation y compris pour l'accrochage, l'exposition de leurs œuvres ainsi que chevalet et matériel de peinture pour peindre sur place si désiré.
- Une chaise sera à votre disposition.
- Les sculpteurs devront fournir leurs tables et socles et prendront contact avec les organisateurs concernant l'activité de sculpture sur place.

IMPORTANT : Rien ne peut être fixé/installé sur les murs de toile. La structure tubulaire des chapiteaux (env. 8' de haut) peut être utilisée pour suspendre votre matériel en vous assurant que rien ne pourra endommager les murs de toile.

LES ŒUVRES

- Le nombre d'œuvres est à la discrétion de l'artiste en respectant l'esthétisme de présentation.

L'ÉCLAIRAGE (DEL ACCEPTÉ SEULEMENT)

- Vous devez prévoir l'éclairage de vos tableaux si désiré avec extension électrique minimum de 25'.

LES COCARDES ET CARTONS D'IDENTIFICATION

- Un écriteau avec votre nom sera installé sur les chapiteaux, une cocarde pour chaque artiste sera fournie.
- Veuillez apporter vos propres cartels pour identifier vos œuvres.

LES PRODUITS DÉRIVÉS

- Apportez votre table de présentation pour vos produits dérivés occupant un maximum 20% de votre espace total.

LES REPAS

Des boîtes à lunch seront fournies aux artistes pour les repas du samedi et dimanche midi seulement. L'hébergement et les déplacements sont à la charge de chacun. De l'eau, du café et du thé seront disponibles. Pour des raisons écologiques évidentes, il sera grandement apprécié que vous apportiez vos propres bouteilles et tasses.

LA SÉCURITÉ

Les normes sanitaires s'appliqueront selon les règlements de l'Institut national de la santé publique du Québec en vigueur au moment de l'évènement. Après chaque journée d'exposition, un gardien de nuit sera présent jusqu'au lendemain matin; vos œuvres peuvent être laissées sur place le soir. L'artiste a la responsabilité de son matériel et de ses œuvres. Le comité organisateur ne pourra être tenu responsable pour tout dommage ou vol avant, durant ou après les heures de l'évènement.

RESPONSABILITÉ

Le Comité s'engage à promouvoir, organiser et gérer le bon déroulement de l'activité. Le Comité se dégage de toute responsabilité advenant l'annulation de l'évènement et prévoit un remboursement total à cet effet à chacun des artistes. L'artiste dégage les membres du conseil d'administration, les employés et les bénévoles de toute responsabilité ou réclamation quelconques à tous égards concernant l'activité.

LE COMITÉ DU SYMPOSIUM ART ET PASSION SAINTE-JULIE 2022 :

- **Suzelle Chaput**, *présidente*
- **Charles-Alexis Grenier**, *vice-président*
- **André Van Melle**, *trésorier*
- **Marie-Ève Tremblay**, *secrétaire*
- **René Martel**, *administrateur*
- **Lucie Rochon**, *administratrice*
- **Francine Leroux**, *administratrice*
- **Françoise St-Cyr Bélanger**, *administratrice*
- **Frédérique Duquette**, *observatrice*